



CAPM-Escargot
Assemblée Générale Annuelle 2016
Procès-Verbal



Date : Samedi, 21 janvier 2017

Heure : 13 heures

Endroit : Légion Royale Canadienne
2000, boul. Curé-Labelle, Laval, QC, H7T1L3

Présences membres:

Jeannot Lefebvre
Normand Rodrigue
Robert Blais
Isabelle Daneau
Régent Chagnon

Michel Houde
Michel Cadrin
Serge Rodrigue
Jean Lemonde
Joseph Letellier

Luc Santerre
Lynda Tessier
Langis Morin
Jean-Guy Gosselin
Rénald Lacombe

Présence non-membre:

Serge Brien

1. Ouverture de la réunion à 13h15

1.1 Constatation du quorum

Le quorum est constaté.

1.2 Nomination du président d'assemblée

Nomination de Michel Houde comme président d'assemblée.
Proposé par Noël-André Scano, appuyé de Rénald Lacombe et approuvé.

1.3 Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Nomination d'Isabelle Daneau comme secrétaire d'assemblée.
Proposé par Noël-André Scano, appuyé de Jean-Guy Gosselin et approuvé.

1.4 Explication du déroulement et des procédures à suivre

Le président d'assemblée nous explique les règlements à suivre pour l'AGA.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
1.1 Constatation du quorum
1.2 Nomination du président d'assemblée
1.3 Nomination d'un secrétaire d'assemblée
1.4 Explication du déroulement et des procédures à suivre
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 novembre 2015
4. Rapports
4.1. Rapport du président
4.2. Rapport du porte-parole
4.3. Rapport du Trésorier
4.4. Commentaires du vérificateur
4.5. Rapport du secrétaire
4.6. Rapport de la responsable de la Journée du Loup
5. Approbation des gestes du C.A. pour la période 2015-2016 par l'assemblée générale
6. Modifications aux Règlements du CAPM-Escargot
6.1. Article 5.01 Assemblée générales des membres
Le libellé suivant :
5.01 Assemblée générale annuelle
L'assemblée générale des membres est le lieu de discussions et de décisions collectives des membres de la Corporation. Elle se tient dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fin de chaque exercice financier, à la date et à l'heure que le Conseil d'administration détermine
sera modifié comme suit :
5.01 Assemblée générale annuelle
L'assemblée générale des membres est le lieu de discussions et de décisions collectives des membres de la Corporation. Elle se tient dans un délai de cent-vingt (120) jours suivant la fin de chaque exercice financier, à la date et à l'heure que le Conseil d'administration détermine.
6.2 Article 5.06 Quorum
Le libellé suivant :
5.06 Quorum
Le quorum pour toute assemblée générale ou extraordinaire des membres de la Corporation est le moindre de cinq pour-cent (5 %) du nombre de membres en règle de la Corporation ou 20 de ceux-ci. Aucune affaire ne peut être traitée dans le cadre d'une assemblée, à moins que le quorum ne soit atteint dès l'ouverture de l'assemblée et maintenu au cours de celle-ci.
sera modifié comme suit :
5.06 Quorum
Le quorum pour toute assemblée générale ou extraordinaire des membres de la Corporation est le nombre des membres présents. Aucune affaire ne peut être traitée dans le cadre d'une assemblée, à moins que le quorum ne soit atteint dès l'ouverture de l'assemblée et maintenu au cours de celle-ci.
7. Élection des administrateurs
7.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
7.2. Nomination de deux scrutateurs
7.3. Élections
Le conseil d'administration du CAPM-Escargot au 26 décembre 2016

Poste	Nom	Fin de mandat	Terme	Election
Président	Jeannot Lefebvre	décembre 2016	2 ans	oui
Vice-président	Christian Bergeron	décembre 2017		
Trésorier	Robert Blais	décembre 2016	2 ans	oui
Secrétaire	Michel Cadrin	décembre 2016	2 ans	oui
Administrateur 1	Régent Chagnon	décembre 2017		

Administrateur 2	Normand Rodrigue	décembre 2018		
Administrateur 3	Isabelle Daneau	décembre 2017		
Administrateur 4	(libre) --	décembre 2018	2 ans	oui
Administrateur 5	(libre) --	décembre 2017	1 an	oui
<p>Jeannot Lefebvre se présente au poste de Président Michel Cadrin se présente au poste d'Administrateur 5 Isabelle Daneau se présente au poste de Secrétaire.</p> <p>8. Présentation du nouveau C.A. 9. Varia 10. La parole aux membres 11. Prochaine AGA 12. Levée de la réunion</p>				

Éléments ajoutés :

- 4.4.1. Nomination d'un vérificateur
- 9.1. Salon de la Moto
- 10.1. Site Internet - Joseph Letellier
- 10.2. Facebook - Joseph Letellier
- 10.3. Temple de la Renommée Motocycliste - Noël-André Scano

Proposé par Lynda Tessier, appuyé de Langis Morin et adopté avec modifications

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 novembre 2015.

Le procès-verbal de l'AGA 2015 est adopté, après modifications.

Proposé par Jean Lemonde, appuyé de Jean-Guy Gosselin et adopté.

4. Rapports

4.1. Rapport du président

Jeannot Lefebvre nous présente son rapport annuel comme président.

4.2. Rapport du porte-parole

Jeannot Lefebvre nous présente son rapport annuel comme porte-parole.
(voir 4.1.)

4.3. Rapport du Trésorier

Robert Blais nous présente son rapport annuel comme trésorier.

- Il nous mentionne que certaines dépenses pourraient être regroupées.
- Il répond aux différentes questions.
- Le CA se penchera sur la pertinence d'utiliser Paypal.

4.4. Commentaires du vérificateur

Michel Houde nous lit la lettre du vérificateur.

- Vérification aléatoires des entrées et sorties.
- N'a pas rencontré d'anomalies.
- À son avis, les états financiers sont fidèles à la situation financière au 30 septembre 2016.

4.4.1 Nomination d'un vérificateur

Robert Blais est nommé comme vérificateur pour l'année 2017.
Proposé par Jean-Guy Gosselin, appuyé de Joseph Letellier et approuvé.

4.5. Rapport du secrétaire

Michel Cadrin nous présente son rapport annuel comme secrétaire.

- Le C.A. a tenu sept rencontres conférences téléphoniques et une à Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Nombre de membres recensés
- Impression des cartes.
- Impression d'écussons pour la Journée du Loup.
- Il répond aux différentes questions.

4.6. Rapport de la responsable de la Journée du Loup

Isabelle Daneau nous présente son rapport annuel comme responsable de la Journée du Loup 2016

- Liste des groupes motos
- Objectif de mobilisation par une bénédiction
- Organisation générale avec les bénévoles
- Page Facebook pour les contacts et médiatisation
- Résultats : environ 675 participants
- Prévisions pour 2017
- Elle répond aux différentes questions.

Les rapports sont adoptés. Proposé par Luc Santerre, appuyé de Rénald Lacombe.

5. Approbation des gestes du C.A. pour la période 2015-2016 par l'assemblée générale.

Il n'y a pas de geste à approuver.

Proposé par Lynda Tessier, appuyé de Langis Morin et approuvé.

6. Modifications aux Règlements du CAPM-Escargot

6.1. Article 5.01 Assemblée générales des membres

Le libellé suivant :

5.01 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale des membres est le lieu de discussions et de décisions collectives des membres de la Corporation. Elle se tient dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la fin de chaque exercice financier, à la date et à l'heure que le Conseil d'administration détermine.

sera modifié comme suit :

5.01 Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale des membres est le lieu de discussions et de décisions collectives des membres de la Corporation. Elle se tient dans un délai de cent-vingt (120) jours suivant la fin de chaque exercice financier, à la date et à l'heure que le Conseil d'administration détermine.

La modification de l'Article 5.01 Assemblée générale des membres est proposée par

Jean Lemonde, appuyé de Lynda Tessier et adoptée à l'unanimité.

6.2 Article 5.06 Quorum

Le libellé suivant :

5.06 Quorum

Le quorum pour toute assemblée générale ou extraordinaire des membres de la Corporation est le moindre de cinq pour-cent (5 %) du nombre de membres en règle de la Corporation ou 20 de ceux-ci. Aucune affaire ne peut être traitée dans le cadre d'une assemblée, à moins que le quorum ne soit atteint dès l'ouverture de l'assemblée et maintenu au cours de celle-ci.

sera modifié comme suit :

5.06 Quorum

Le quorum pour toute assemblée générale ou extraordinaire des membres de la Corporation est composé des membres en règles présents à l'ouverture de l'assemblée.

La modification de l'Article 5.06 Quorum est proposée par Jean-Guy Gosselin, appuyé de Langis Morin et adoptée à l'unanimité.

7. Élection des administrateurs

7.1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Michel Cadrin est nommé comme président d'élection et Langis Morin, comme secrétaire d'élection.

Proposées par Lynda Tessier, appuyée de Robert Blais et approuvées.

7.2. Nomination de deux scrutateurs

Serge Brien et Luc Santerre sont nommés comme scrutateurs.

Proposée par Jean Lemonde, appuyée de Lynda Tessier et approuvée.

7.3. Élections

Au poste de président : Jeannot Lefebvre est proposé par Robert Blais. Jeannot Lefebvre accepte et est élu.

Au poste de Trésorier : Robert Blais est proposé par Jean-Guy Gosselin
Lynda Tessier est proposée par Luc Santerre
Lynda Tessier accepte, Robert Blais refuse.
Lynda Tessier est élue.

Au poste de secrétaire : Isabelle Daneau est proposée par Lynda Tessier
Isabelle Daneau accepte et est élue.

8. Présentation du nouveau C.A.

Le conseil d'administration du CAPM-Escargot au 21 janvier 2017

Poste	Nom	Fin de mandat	Terme
-------	-----	---------------	-------

Président	Jeannot Lefebvre	décembre 2018	2 ans
Vice-président	Christian Bergeron	décembre 2017	1 an
Trésorier	Lynda Tessier	décembre 2018	2 ans
Secrétaire	Isabelle Daneau	décembre 2018	2 ans
Administrateur 1	Régent Chagnon	décembre 2017	2 ans
Administrateur 2	Normand Rodrigue	décembre 2018	2 ans
Administrateur 3	libre	décembre 2018	2 ans
Administrateur 4	Rénald Lacombe	décembre 2018	2 ans
Administrateur 5	Michel Cadrin	décembre 2017	1 an

9. Varia

9.1. Salon de la Moto

Le CAPM-Escargot aura un kiosque indépendant de la FMQ comme l'an passé.

9.2. Motion - Noël-André Scano

M. Noël-André Scano dépose une motion pour que le CA présente des remerciements spéciaux à M. Robert Blais pour ses années de service au sein du CAPM-Escargot.

10. La parole aux membres

10.1. Site Internet - Joseph Letellier

Il serait bien d'insérer un compteur de visiteurs.

10.2. Facebook - Joseph Letellier

Isabelle Daneau répond aux questions en lien avec ce média social :

- Difficultés d'implantation dues à une ancienne Page
- Objectifs de médiatisation du CAPM-Escargot

10.3. Temple de la Renommée Motocycliste - Noël-André Scano

M. Noël-André Scano nous informe que M. Serge Huard, membre fondateur du CAPM, sera intronisé au Temple de la renommée motocycliste au Sheraton Dorval.

10.4. Motion - Jean Lemonde

M. Jean Lemonde dépose une motion pour féliciter le CA pour son travail.

11. Prochaine AGA

Le CA tiendra sa prochaine AGA en début de décembre 2017.

12. Levé de la réunion

La levée de la réunion est proposée par Luc Santerre, appuyée de Joseph Letellier et approuvée.